

2011/3431 - Programmation financière 2011 au titre du volet culturel du Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Lyon (Direction du Développement Territorial) (BMO du 02/05/2011, p. 1011)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

M. KEPENEKIAN Georges, rapporteur : Monsieur le Maire, chers Collègues, la première délibération concerne la programmation financière 2011 au titre du volet culturel du Contrat Urbain de Cohésion Sociale. Avis favorable de la Commission

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(M. Lévêque, Mmes Psaltopoulos, Condemine et Balas n'ont pas pris part au vote en application de l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.)

(Mme d'Anglejan a voté contre.)

(Adopté.)